

Information aux actionnaires

CS Investment Funds 1

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 131 404

(ci-après la «**société**»)

Par la présente, nous informons les actionnaires de la société que le prospectus de la société (le «**prospectus**») a été modifié afin de:

- i. préciser, au chapitre 4 «Politique de placement», que les compartiments de la société (les «**compartiments**») peuvent recevoir des garanties en espèces lors de la conclusion de transactions de prêts de titres avec des contreparties;
- ii. introduire un nouveau facteur de «Risque de garde» au chapitre 7 «Facteurs de risque» visant à fournir aux investisseurs davantage d'informations sur les risques de garde affectant plus spécifiquement les liquidités (y compris les garanties en espèces) détenues pour le compte du compartiment concerné par la banque dépositaire, ses sous-dépositaires ou tout dépositaire tiers;
- iii. mettre à jour les sections «Risques des placements durables» et «Risques en matière de durabilité» du chapitre 7 «Facteurs de risque» afin de clarifier les risques potentiels découlant d'investissements durables à cause d'une concentration sectorielle et/ou géographique particulière (c.-à-d. investissements dans des pays émergents et/ou dans le secteur industriel);
- iv. tenir compte des questions supplémentaires incluses dans la dernière version de l'annexe des RTS du SFDR en relation avec les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire alignées sur la taxinomie de l'UE pour les produits financiers visés aux articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les actionnaires de la société sont priés de noter que le nouveau prospectus reflétant les informations susvisées peut être obtenu au siège social de la société conformément aux dispositions du prospectus.

Ce document est également disponible sur [credit-suisse.com](https://www.credit-suisse.com).

Luxembourg, le 19 mai 2023

Le Conseil d'administration